

Notes de séance, rencontre annuelle Section Delémont

Vendredi 7 déc. 2018, Ass. Broquet-Leuenberger, Movelier

Présents : selon la liste disponible auprès d'AgriJura

Excusés : Bertrand Wüthrich, Samuel Pfister, Joray Christophe, Odiet Pierre-André et Thierry, David Bögli

Ordre du jour

1. Introduction par le président de section et rapport d'activité
2. Rapport des paysannes
3. Infos AgriJura : Plateforme machines, PA 22+ et Bilan PA 14-17
4. Infos ECR : Orientation PA cantonale, Mesures sécheresse
5. Infos FRIJ : Formation continue, Projets en cours
6. Divers
7. Impact du changement climatique sur l'agriculture (Pierluigi Calanca)

1. Introduction et rapport d'activité

Manfred Scheurer, président, salue les personnes présentes. Il explique les réflexions qui ont été menées sur les objectifs et rôles de la section. Il présente les activités de la section en 2018 et les projets pour 2019. Engagement, Communication et Information sont des points importants pour le comité. L'an prochain, le comité continuera à s'engager dans la communication, la défense professionnelle, en particulier lors de la Journée porte ouverte à la ferme en Ajoie en juin et lors de l'organisation de l'AG d'AgriJura. Vu l'intérêt pour les sorties de la section, nous reconduirons l'expérience en 2019. Le président conclue en appelant les agricultrices et agriculteurs à se serrer les coudes et à se montrer solidaires.

2. Rapport des paysannes

Marie-Claude Boegli présente le bilan 2018 des paysannes. Ecole à la ferme à Porrentruy pour les élèves de la région. Tartes aux fruits pour l'inauguration des Vergers d'Ajoie. Elles ont été actives lors de la journée « du lait à la pause ». Des questions concernant les laits aromatisés ont un peu terni l'organisation. 340'000 enfants ont bu du lait à la pause. Agenda : AG APJ 13 mars en Ajoie.

Yvette Petermann présente les activités du groupe apéro. Un groupe qui a poursuivi son chemin au travers des réorganisations des associations paysannes. L'an prochain, le groupe fêtera ses 10 ans d'activité. Elle salue la collaboration et le travail de groupe qu'effectuent les paysannes. Le groupe a les capacités et le potentiel pour répondre à toutes sortes de demandes, même au-delà des frontières cantonales. La collaboration avec les Magasins du monde fonctionne aussi très bien. Plus de 2600 personnes ont été servies par les paysannes en 2018 sans aucune publicité ! La satisfaction des clients est la meilleure des récompenses pour le groupe apéro.

3. Infos AgriJura

Michel Darbellay apporte les salutations d'AgriJura.

Bilan PA14-17. Valeur de la production est relativement stable depuis 2010. Les dépenses pour les PD sont stables également. Les contributions à la biodiversité augmentent et montrent la capacité d'adaptation des agricultrices et agriculteurs. Il reste quelques SPB qui pourraient être inscrites en réseau pour optimiser les PD encore mieux. Entre les différentes zones, les paiements directs par exploitations se valent. C'est une rétribution pour un travail dont il faut maintenir le niveau (100'000CHF/expl./an). La part des contributions dans la valeur de l'agriculture jurassienne est stable. Cela montre que les agricultrices et agriculteurs ne sont pas plus dépendants à ces contributions qu'avant.

PA22+. Le gros chantier en cours (consultation jusqu'au 6mars) est présenté. Ce ne sont que des propositions, pas définitif. Le budget est maintenu et l'ouverture des marchés a été sortie du dossier.

Sécurité à l'approvisionnement. Montant fixe par exploitation, pas défini et posera un problème pour les grandes exploitations. Et surtout, cela pose une question de légitimité. Est-ce qu'on reçoit de l'argent simplement parce qu'on est paysan ? Ce montant doit correspondre à une prestation. Concernant les zones, il ne devrait pas y avoir de réallocation des moyens entre-elles.

Transition. La contribution à la transition sera maintenue pour assurer la mise en œuvre de la PA22+.

Biodiversité. Mise en place d'un concept de promotion de la biodiversité sur l'exploitation : « micro-réseau ».

Système de production. En réponse à plusieurs initiatives, l'accent sera mis sur la réduction des PPh et antibio.

Réseaux, ressources et paysages. Pourrait être régionalisé et cofinancé par le Canton. Cette part de cofinancement paraît trop conséquente pour un canton comme le Jura.

Suppression. Charge minimale pour les surfaces herbagères permanentes, plafonnement par UMOS, dégressivité à partir de 60ha, limites de revenu pour la contribution de transition.

Introduction. Plafonnement à 250'000CHF/expl. Exigence du brevet pour toucher les paiements directs.

Autres. LDFR conditions pour les personnes morales, renforcement du statut de conjoints et de l'orientation sur le marché, limites de charges (plus d'approbation des autorités en cas de dépassement), suppression des CI pour les habitations, gestion des risques (concept pour couvrir les risques au niveau local et plus global).

Révision du plan directeur cantonal. Meilleure protection des terres cultivées, indices minimaux d'utilisation pour toutes les zones à bâtir, obligation d'intégrer les aires de stationnement dès 1800m2.

2^{ème} étape de la révision LAT. Gros enjeux pour l'agriculture, approche de planification et compensation, obligation de démolition, disposition pénales.

Initiative eaux propres. Pour 2020, paiements directs seulement pour les exploitations qui produisent sans pesticides de synthèse. Initiative extrême qui ne tient pas compte de ce qui est déjà en route. Il faudra travailler pour faire refuser cette initiative.

Terrentraide. Cotisation 100CHF bénéficient des avantages de Maschinenring sur demande. Il faut être membre d'AgriJura pour être membre.

FarmX. Publier des annonces, louer et gérer les machines via l'application. Lancement début 2019 avec un abonnement à 80CHF/an, 3 premiers mois gratuits. N'hésitez pas à vous inscrire et à saisir cette opportunité !

Discussions. Concernant l'exigence du brevet pour les paiements directs, il ne faut pas entrer en matière. Les paiements directs sont une rétribution pour une prestation. Rien d'autre. *Il faut au moins exiger une formation minimale.*

Changement d'affectation fiscale des fermes lors de la cessation d'activité. Est-ce que le Jura est aussi concerné ? *Ce n'est pas le même système fiscal dans le canton du Jura, et les conséquences sont minimes.*

4. Infos ECR

Pierre Simonin apporte les salutations de l'ECR. Il affirme qu'ECR et AgriJura tirent à la même corde.

PA cantonale. Discussions au niveau cantonal pour prendre des mesures régionales pour améliorer la situation des familles paysannes. Un certain nombre de défis ont été identifiés. Maintien des exploitations, valorisation des produits, baisse drastique des PPh (seul moyen d'éviter une suppression totale), bien-être animal, gestion professionnelle des exploitations qui garantissent une qualité de vie adéquate.

Géo référencement : plusieurs bouts de (1200) parcelles étaient définis « hors SAU » à l'ECR. Les procédures d'opposition sont ouvertes et les personnes qui ne sont pas d'accord avec la décision peuvent présenter leurs arguments. Conflit de zones au bord des forêts et en zones pâturages. *Pour l'agriculteur, le message est compliqué et rend la réponse, resp. l'opposition difficile.* Rien n'empêche d'appeler l'ECR pour demander.

Crédit d'investissement : Au-delà de 500'000CHF d'investissement un dossier complet et un concept d'exploitation à moyen terme sera exigé. En plus, une obligation d'avoir 15% de fonds propres sera demandée dès 2019 (dons compris).

Sécheresse. Annonces individuelles en cas d'anticipation de la date de fauche auprès des préposés. Sinon, peu de mesures à disposition. La seule qui a été mise en place est un prêt sans intérêt de l'aide aux

exploitations paysannes (AEP), octroyés par la commission des crédits, remboursement entre 2 et 6 ans. Ces aides ne compensent pas les pertes, mais les étalent sur plusieurs années. Une réflexion s'organise au niveau de la PA22+ autour de la gestion des risques (constitution d'un fond « catastrophe » ou des moyens à disposition pour une assurance « risque »). L'occurrence des étés secs dans le canton du Jura est un problème assez local et cela a empêché la facilitation des importations de maïs. Des mesures au niveau de la recherche avec la FRIJ pour trouver des solutions techniques (variétés, irrigation) existent.

Améliorations foncières. Tout le montant (3,2mio CHF, 10%) de l'enveloppe a été mobilisé pour les remaniements et l'alimentation en eau et accès des fermes.

Espace réservé aux eaux. Définir l'espace de part et d'autre des cours d'eau qui est extensifié. La marge de manœuvre laissée par la Confédération a été exploitée au mieux. La planification cantonale a été une bonne formule. Les communes sont actuellement consultées.

Limites de fortune. Cela demande énormément de travail administratif pour peu d'effet. Ce frein est peu, voir pas efficace (limite 60ha plus efficace).

LDPR : jusqu'ici plus ou moins équivalent à la valeur officielle, la valeur de rendement est un peu plus élevée depuis 2018. Selon les calculs de l'ECR, la valeur de rendement peut augmenter jusqu'à 20-40% dans le canton. L'augmentation est toutefois limitée à 15% par année. Chacun peut faire une réévaluation de son exploitation pour augmenter un peu la limite de charge. Il y a un risque d'augmentation pour les baux. Pour le bail à ferme, avant : exploitation + terres -> aujourd'hui : exploitation + terres + habitations.

Projab. La production bio est encore demandeuse dans plusieurs domaines (lait, céréales, œufs).

PA18-21. Mesures de protection contre l'érosion, des contrôles seront ordonnés dans les zones sensibles par ECR. Si un plan de lutte est établi, les sanctions ne seront pas prises. Néanmoins, il s'agit de protéger l'outil de travail principal des agricultrices et agriculteurs. Il faut anticiper pour éviter les problèmes.

5. Infos FRIJ

Noël Saucy apporte les salutations de la FRI. La collaboration entre l'institution et les agricultrices et agriculteurs est fondamentale.

Formation. Les jeunes sont toujours très motivés à se former, la preuve en chiffres : 102 apprentis en formation initiale, 42 candidats au brevet (21 en première), 6 candidats à la maîtrise et 39 participantes au brevet de la paysanne. En GEI 68 apprentis dont 18 dans la filière AFP. Succès des candidats de l'Arc Jurassien aux examens du brevet et de la maîtrise. **Les prix ont augmenté.** Ceci est dû à un changement des aides fédérales. Les candidats toucheront directement 50% des coûts de formation à leur présentation aux examens et 25% seront remboursés par les cantons. La FRI s'engage à faciliter le paiement.

Formation continue. 66 cours proposés. Les acteurs de l'agriculture ont été directement invités à présenter leurs idées. Le programme est à découvrir sur le site de la FRIJ. Accès aux supports de cours sur l'extranet de la FRIJ. Journée Agro-FRI CNAV sur le plateau de Diesse : Production de fourrage en période sèche.

Conseil. Prestations également à trouver sur le site.

Discussions. Les bons résultats des jurassiens aux examens professionnels est à relever. Cependant, les résultats en grandes cultures sont catastrophiques. Claude Ackermann invite les agriculteurs à utiliser au mieux les paiements directs et mettre en valeur leur outil de production.

6. Divers

AgriJura. Nicolas Pape apporte également les salutations de la Chambre d'agriculture. Il relève le travail excellent de la section et des paysannes qui font une publicité fantastique au monde agricole.

Agriculture biologique : Il faut que le marché puisse absolument absorber les reconversions. La collaboration est bonne entre les productions. La question des fourrages devrait être réglée. *Traversée de village* : Pris en considération au comité. *Dégâts dus à la faune* : il s'agit d'être vigilant et d'annoncer les dégâts au plus vite. *Objectifs 2030* : points importants pour diriger la défense professionnelle à disposition sur le site d'AgriJura.

7. Impact du changement climatique sur l'agriculture

M. Pierluigi Calanca, chercheur à Agroscope

Risques et opportunités. Quel aspect du changement climatique ? Cette année, c'est clairement la sécheresse. En 2017, c'était le gel d'avril. On peut donner des tendances, pas prédire exactement quel sera le climat dans 2-3ans.

Le changement climatique présente des risques, mais également des opportunités. On a une meilleure qualité des vins par exemple ou la production de cerises a été fantastique. Les nouveaux scénarios climatiques sont visibles depuis quelques temps sur le site du centre national pour les services climatiques.

Evolution. L'incertitude la plus grande concernant l'évolution du climat concerne l'évolution de la société. En suivant l'accord de Paris, pour la fin du siècle, on arrivera à maintenir l'augmentation de la température à 2°C, sinon, la variation sera autour de 4-5°C. La tendance est à l'augmentation des précipitations en hiver et une baisse en été. Dans 40 ans, il y aura plus de journées avec des températures tropicales, moins de neige, changement du rythme des précipitations en intensité et en quantité. Le déficit hydrique tel que vécu cette année dans les champs pourrait devenir la norme.

Cultures. Concernant les cultures, l'avantage du surplus de CO2 sera plus ressenti dans les plantes C3 comme les blés qui en profiteront alors que les C4 comme les maïs sont déjà saturés et auront plutôt une baisse. D'autres cultures alternatives pourraient en profiter, comme le millet. La sélection variétale est un thème toujours plus important pour le secteur agricole. Il existe aussi la possibilité d'exploiter les zones marginales pour la culture de maïs. En augmentant l'altitude de production par exemple.

Herbages. Sur les herbages, la sécheresse a plus d'effet en pâture qu'en système de fauche. La sécheresse impacte aussi la qualité du fourrage. Il présente quelques solutions :

- Valoriser la pousse de printemps,
- Adapter la composition des prairies
- Exploiter mieux la complémentarité Plaine-Montagne
- Cultures alternatives
- Animaux adaptés au potentiel du milieu
- Autonomie fourragère à l'échelle régionale

Assurance. L'assurance grêle a mis en place un produit d'assurance basé sur un indice d'impact. Ce genre d'assurance est un succès auprès des agriculteurs.

Production. Avec la sécheresse, la performance laitière baisse, les œufs sont plus petits. Il vaut la peine d'adapter la construction des étables en fonction de cela.

La fréquence et l'intensité des précipitations ont déjà augmenté. Ce qui a un impact sur les risques d'érosion. Les ravageurs seront extrêmement favorisés par le changement climatique. Ils feront plusieurs générations supplémentaires durant une année.

Un système d'alerte est mis en place pour permettre d'intervenir au bon moment, en basse densité, contre les espèces envahissantes.

Discussion. On pourrait faire une étude sur l'impact du CC sur l'évolution du sanglier. *Il est possible de contacter Agroscope pour démarrer une étude sur ce sujet (quelles limites pour l'étude ? Personnes, données, région).*

Comment résoudre l'équation gestion des insectes et moins de traitements ? *Il faut une adaptation de l'agronomie et de la PA.*

Quelles céréales pourraient profiter de ce CC ? Est-ce qu'on pourrait aussi faire 2 cultures sur une même surface ? *Il y a des essais sur le riz inondé sur le plateau. On peut tester l'opportunité de nouvelles cultures !*